

Le Président

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Quentin RUIS

Ligne directe : 04 90 14 8726

Courriel : gruis@vaucluse.cci.fr

Jub



Monsieur Jean-Marc BRABANT

Maire

Hôtel de Ville

16, cours Voltaire

84160 CADENET

N/Réf. : QR/BG-115-12/2021

Objet : Révision du règlement local de publicité

Avignon, le 16 DEC. 2021

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du projet de révision du règlement local de publicité de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

Ce document vise à concilier la dynamique des activités économiques et la préservation de la qualité du cadre de vie dans la commune. Il permettra également de s'adapter à la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Lubéron en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

Les documents transmis sont complets et n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

La CCI de Vaucluse, en vue de faciliter l'application du document, rappelle à la commune la nécessité d'informer les commerçants et les acteurs économiques présents sur la commune, des nouvelles règles qui s'imposent en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

La CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur la présente consultation.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gilbert MARCELLI